

BULLETIN

A Rome, à Paris et dans beaucoup de grandes villes de l'ancien et du nouveau monde, la jeunesse catholique a célébré avec un éclat extraordinaire, les fêtes du centenaire de Saint-Louis de Gonzague.

* * *

Par billet de la secrétairerie d'Etat, le Souverain Pontife a daigné nommer préfet des archives du Vatican S. G. Mgr Ciasca, de l'ordre des augustins, préconisé au Consistoire du 1^{er} juin archevêque titulaire de Larisse.

Sa Sainteté a daigné également, par billet de la secrétairerie d'Etat, nommer secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en remplacement de S. G. Mgr Dominique Jacobini, promu à la nonciature apostolique de Lisbonne, S. G. Mgr Ignace Persico, archevêque titulaire de Damiette et secrétaire de la Congrégation spéciale de la Propagande pour les affaires de rite oriental.

* * *

Depuis plusieurs jours, dit *L'osservatore Romano*, il court sur la marche de l'administration des biens du Saint-Siège, des informations et des appréciations faites sans connaissance de l'affaire, et dont des journaux, de toute couleur se sont fait l'écho.

Nous croyons donc opportun de déclarer que des agissements personnels, dont il est résulté des conséquences dommageables, ayant été constatés dans le fonctionnement de la dite administration, le Saint-Père, par un *motu proprio* du 30 avril de l'année courante, a décidé que la commission cardinalice, à laquelle on aurait dû référer dans le passé au sujet des affaires de plus grande importance, pour qu'elle donnât son vote consultatif, aura dorénavant l'administration directe du patrimoine du Saint-Siège.

En outre, Sa Sainteté, aussi, par un *motu proprio* ultérieur supprimé le poste de commissaire pour cette administration.